

18 JUIN 2020

RADIO MARITIMA
SA Maritima Medias
M Thierry Debard
Le Bateau blanc, Bat C
Chemin de Paradis
BP 10158
13694 MARTIGUES cedex

Délégation de Marseille

Marseille, le 5 juin 2020

OBJET : ATTESTATION – Radio Maritima

Madame, Monsieur,

Conformément à votre demande, nous attestons par la présente que la société SA MARITIMA MEDIAS a signé avec les Sociétés d'Auteurs (SACEM, SACD, SCAM et SDRM) un contrat général de représentation et de reproduction par lequel ces dernières l'autorisent à utiliser les œuvres de leurs répertoires pour les besoins de la réalisation des programmes de la radio « RADIO MARITIMA », de ses diffusions par voie hertzienne terrestre et/ou par l'intermédiaire d'un satellite de télécommunication réalisées par la société SA MARITIMA MEDIAS, et de ses diffusions en streaming audio linéaire, simultané, intégral et sans changement ainsi qu'en streaming audio à la demande dans le cadre du service de simulcast et du service délinéarisé de « replay » de la radio « RADIO MARITIMA » accessibles sur le site de cette dernière.

A date, la société SA MARITIMA MEDIAS respecte les obligations découlant du contrat précité.

Il est précisé que ni l'autorisation délivrée à la société SA MARITIMA MEDIAS par le contrat mentionné ci-dessus, ni le présent courrier d'attestation, ne saurait être considéré comme donnant aux tiers le droit de relayer et communiquer au public les émissions de la radio « RADIO MARITIMA » par quelque moyen que ce soit sans avoir obtenu des sociétés d'auteurs compétentes les autorisations préalables nécessaires (en ce compris la SACEM). »

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Signature

